

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2017-06-0003

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Me Jean-François Grandmont, directeur-général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 7 août 2017 à 19h30 au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : #2017-06-0003.

Nature et effets de la demande #2017-06-0003 :

Permettre la réduction de la marge de recul latérale du côté est de la propriété à 8 mètres lorsque la norme de l'annexe C du Règlement sur le zonage #264-2008 est de 15 mètres pour l'implantation d'une résidence unifamiliale.

Identification du site concerné : L'emplacement visé par la présente demande est situé sur le lot # 5 193 077 du cadastre du Québec (matricule : 9010-61-2440), situé sur le chemin des Hauteurs, près du 13, chemin des Hauteurs.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

Donné à Bolton-Ouest, ce vendredi 21 juillet 2017.



Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur-général et secrétaire-trésorier